

Extrait du Spyworld Actu

<http://spyworld.spyworld-actu.com/spip.php?article12519>

# Clotilde Reiss : ce que veulent les Iraniens

- Renseignement - International -



Date de mise en ligne : dimanche 24 janvier 2010

---

Spyworld Actu

---

### **Analyse - Samedi dernier, après sa 4e comparution, qualifiée de "dernière", la presse annonçait que le tribunal ferait connaître sa décision sur la jeune Française après une semaine de réflexion. Mais Téhéran a un autre agenda.**

Dernière audience, décision imminente" : samedi dernier, on croyait que l'affaire était entendue et que le procureur allait rendre son jugement dans les jours suivants. Il n'en est rien. Clotilde Reiss attend donc toujours à l'ambassade de France. Les autorités iraniennes prennent leur temps. Aujourd'hui, Téhéran cherche à trouver une porte de sortie honorable à une affaire devenue embarrassante.

#### **Le chantage au nucléaire n'a pas marché**

Au départ, les autorités iraniennes espéraient voir Paris adopter un ton moins intransigeant sur le dossier du nucléaire. Il n'en a rien été. Et c'est même le contraire qui s'est produit. La position française sur l'affaire Reiss est restée inchangée. Pour Paris, depuis le départ, Clotilde Reiss est innocente. A Téhéran, le 8 août, lors de la première audience publique, lorsqu'elle demande "pardon", reconnaît avoir pris des photos et rédigé un rapport remis à un conseiller de l'ambassade de France, la France campe sur ses positions. "Tout cela ne fait pas d'elle une coupable", dit-on à Paris. "Les charges -atteintes à la sûreté nationale-, doivent être abandonnées". Le ministère des Affaires étrangères demande sa libération immédiate. Les Iraniens comprennent alors qu'ils n'obtiendront rien sur le nucléaire. Ils changent de tactique.

#### **L'échange**

C'est le président iranien qui lance le premier l'opération. En septembre, Mahmoud Amadinejad fait une première allusion aux sorts de prisonniers iraniens en France. En décembre, il se fait plus précis et déclare à l'AFP : "Nous voulons régler cette question mais cela dépend de l'attitude des dirigeants français... Ils savent quoi faire". En clair, Clotilde Reiss sera libérée lorsque Paris aura libéré des prisonniers iraniens. Interrogées, les autorités françaises rejettent toute idée d'accord avec l'Iran. "Il (le président iranien) veut nous la faire échanger contre Ali Vakili Rad... Il n'en est pas question" déclare Bernard Kouchner fin décembre.

#### **Les détenus iraniens**

Téhéran s'intéresse au sort de deux hommes :

- ▶ Ali Vakili Rad, condamné à la réclusion à perpétuité en 1994 pour l'assassinat de l'ancien premier ministre du Shah, Chapour Bakhtiar. L'affaire est quasi réglée. Il vient de finir sa peine de sûreté. Son avocat a déposé une demande de liberté conditionnelle, assortie d'une mesure d'expulsion du territoire. Le tribunal d'application des peines devrait prendre sa décision en février.
- ▶ Majid Kakavand, arrêté en mars dernier à la demande des Américains qui l'accusent d'être lié au programme nucléaire iranien. Il vit aujourd'hui à Paris, en liberté conditionnelle après avoir passé plusieurs mois à la prison de la Santé. Son affaire est moins connue. Les Etats-Unis demandent son extradition. Au regard du droit américain, cet informaticien de 37 ans aurait violé l'embargo en achetant sur internet, via sa société basée en Malaisie, du matériel informatique à double usage. Ses avocats français, expertise en poche, réfutent les accusations américaines et demandent sa remise en liberté. Prochaine audience le 17 février. Il y a quelques jours, à Téhéran, la porte-parole du

ministre des Affaires étrangères, Ramin Mehmanparast, demandait à Paris de le libérer le plus rapidement possible. "Nous pensons que les Français, sous la pression américaine, veulent mettre la pression sur l'Iran. La procédure contre Mr Kakavand est illégale", expliquait-il.

### **La sortie par le haut**

Mais la France n'est pas la seule à avoir des ressortissants détenus en Iran. Les Américains, par exemple, aimeraient bien récupérer trois jeunes, emprisonnés depuis le mois de juillet. Des espions aux yeux de Téhéran, de simples randonneurs qui se sont perdus à la frontière avec le Kurdistan irakien pour Washington. En posant ainsi ouvertement les termes d'un échange, les autorités iraniennes deviennent, aux yeux de leur opinion publique, les maîtres d'oeuvre de tractations secrètes. Et Mahmoud Ahmadinejad ne perd pas la face si la décision de libérer Clotilde Reiss est prise.

### **Pendant ce temps, en France, la justice suit son cours**

Le juge d'application des peines devrait donc faire connaître sa décision en février. Ali Vakili Rad pourrait être bien être expulsé vers l'Iran, sans avoir à accomplir la période probatoire de semi liberté, prévue par loi. Pour l'accomplir, il devrait en effet au préalable obtenir un permis de séjour et un permis de travail.

Sur l'affaire Kakavand, même calendrier. La magistrate Edith Boizette devrait lors de la prochaine audience, le 17 février, demander soit un nouveau complément d'information, soit le renvoyer dans son pays, soit accéder à la demande américaine et l'extrader. Un scénario que ne veulent pas envisager ses avocats pour qui le délit de "violation d'embargo" n'existe pas en droit français. A n'en pas douter, le retour en Iran de ces deux détenus serait présenté à Téhéran comme une victoire du président Amadinejad.

En France, personne ne veut lier ces deux affaires à celle de Clotilde Reiss. Mais le lien existe. La jeune universitaire devra probablement attendre les décisions des magistrats français avant de connaître celle du procureur du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

*Post-scriptum :*

<http://ci.tf1.fr/monde/moyen-orient...>